

## La Pie-grièche écorcheur

### *Lanius collurio* (Linnaeus, 1758)

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Laniidés



### Code Natura 2000 : A 338

#### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II

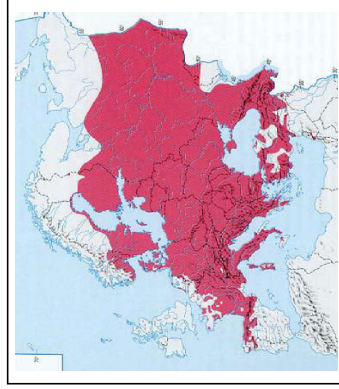
#### Description de l'espèce

La Pie-Grièche écorcheur est de taille moyenne. Elle guette les insectes perchée sur le haut d'un buisson dressée, en agitant latéralement la queue. De plus, cette espèce est caractérisée par un fort bec à bout crochu et par des doigts forts à ongles acérés.

Le mâle possède une poitrine et un ventre rose brunâtre pâle, les flancs non barrés, une gorge blanche, une calotte gris pâle et un manteau brun-roux. Il a également un large bandeau noir semblable à un masque. La longue queue est bordée de blanc à la base et avec parfois, une petite tache blanche à la base de la main ?.

La femelle possède un dessous/ventre blanc cassé, écailléux. Sa calotte est brune ou gris brunâtre, sa nuque plus grise, son manteau plus terne et son dessus est plus ou moins écailléux. Elle possède un bandeau brun. Sa queue est d'un brun foncé à étroits bords blancs.

#### Répartition en France et en Europe



Cette espèce du Paléarctique occidental est largement répandue dans l'ensemble de l'Europe. Elle est toutefois absente des deux tiers méridionaux de la péninsule Ibérique et du Nord-Ouest du continent (Islande, îles Britanniques dans presque leur totalité, Nord de la Fennoscandie et Russie).

L'espèce est assez commune en France, excepté au nord ouest..

#### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Pour l'ensemble de la France, les populations sont estimées à environ 250 000 couples (fourchette 160 000 à 360 000 couples) selon l'enquête nationale de 1999. Les résultats de cette même enquête suggèrent des augmentations sensibles dans plusieurs régions, vers la fin des années 1980 et le début des années 1990 (Vienne, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire). Ce phénomène a également été observé dans des pays voisins, comme la Belgique et l'Allemagne.

Cependant ces indications optimistes ne doivent pas masquer la forte tendance générale à la régression, observée dans pratiquement toute l'Europe depuis quelques décennies (21 pays touchés par une diminution des effectifs de plus de 20%). Les faits les plus marquants sont la probable disparition de l'espèce en Grande-Bretagne et une très forte régression des effectifs aux Pays-Bas. Les populations les plus importantes (Russie, Roumanie, Bulgarie) sont données stables ; toutefois des données précises manquent à leur sujet.

#### Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'espèce fréquente les prairies de pâtures extensives parsemées de buissons, les prairies de fauche séparées par des haies ainsi que les mosaïques de marais et de prairies. Elle fréquente également de manière plus ponctuelle les coteaux calcaires. Des densités importantes de population ont été notées sur le site (on compte une soixantaine de couple).

#### Menaces

Les principales menaces sont :

- L'intensification agricole, le remembrement, l'arrachage des haies, l'arasement des talus et des fossés, le drainage, le retournement des prairies,
- l'utilisation d'engrais, de pesticides,
- l'abandon de l'élevage et la fermeture des milieux.

#### Mesures de gestion conservatoire

Les mesure conservatoires nécessaires à la Pie-grièche écorcheur sont :

- La Conservation et restauration des haies et des coteaux affectonnés par cette espèce,
- la Restauration et conservation des prairies de fauche et des pâtures extensives,
- la Diminution de l'utilisation des pesticides

#### Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures sont favorables aux espèces prairiales comme le Tarier des prés mais aussi les espèces de pelouses calcaires comme l'Azuré du Serpolet.